

## Calendrier des élections



Du Mercredi 15 juin 2022 au Jeudi 15 septembre 2022

Inscriptions sur la liste électorale

Du Lundi 26 septembre 2022 au Samedi 15 octobre 2022

Candidature  
Profession de foi

Samedi 19 novembre 2022

Élections

Maire : M. Didier MARECHALLE  
39 rue Pasteur 59137 Busigny  
Tel : 03 27 85 70 20  
**Site internet : [www.busigny.fr](http://www.busigny.fr)**

Ne pas jeter sur la voie publique – IPNS  
MAI 2022

## LIVRET D'INFORMATION



**La commune de Busigny met en place  
son conseil municipal des jeunes  
(CMJ)**



## Principe du CMJ

- Quel rôle ?

- \* Te donner la parole
- \* Participer à la vie de la commune
- \* Te donner les moyens d'agir
- \* Représenter les autres
- \* Devenir citoyen

- Quelles Fonctions ?

- \* Mener des actions qui te donneront la possibilité de prendre part activement à la vie locale.
- \* Proposer et faire avancer tes idées.
- \* Développer le civisme et la citoyenneté.

- Quels moyens ?

Humains :

- \* Pour coordonner le CMJ, la municipalité met à disposition 1 animatrice (Océane Wierre) qui aura en charge la gestion du travail et 2 coordinateurs,

Élus du conseil municipal (Nicole Gourmez et Annie Wyart)

Financiers :

- \* Un budget de fonctionnement variable sera alloué à l'année par la municipalité.

- Composition du CMJ

- \* Composition : 7 à 11 membres
- \* Durée du mandat : 2 ans
- \* Mode de scrutin : suffrage universel direct
- \* Projets ou commissions thématiques : sport, loisirs, solidarité...

Commissions Thématiques :

- Environnement et aménagement
- Culture, sport et l'animation
- Solidarité et intergénérationnel

- \* Réunion avec les élus adultes environ 3 fois par an en séance plénière pour présenter les projets et en débattre.



## Devenir Électeur



- Qui peut voter ?

Tous les jeunes âgés de 9 à 17 ans, habitants la commune de Busigny seront appelés à s'inscrire sur une liste électorale en mairie afin de voter pour élire 11 conseillers pour 2 ans. A la suite de cette inscription et avec l'autorisation des parents, une carte d'électeur sera remise.

- Comment voter ?

Le scrutin se déroulera en un tour à la salle des fêtes de Busigny sur présentation de la carte d'électeur.

Chaque jeune devra choisir un ou plusieurs noms sur la liste proposée (maximum 11)

## Devenir Candidat



- Qui peut se présenter

Tous les jeunes de Busigny ayant entre 10 et 16 ans qui souhaitent investir du temps et de l'énergie au service des jeunes de la commune.

- Comment se présenter ?

Remplir une fiche de candidature disponible en mairie ou à télécharger sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : [www.busigny.fr](http://www.busigny.fr) à remettre en mairie avant le samedi 15 octobre 2022.